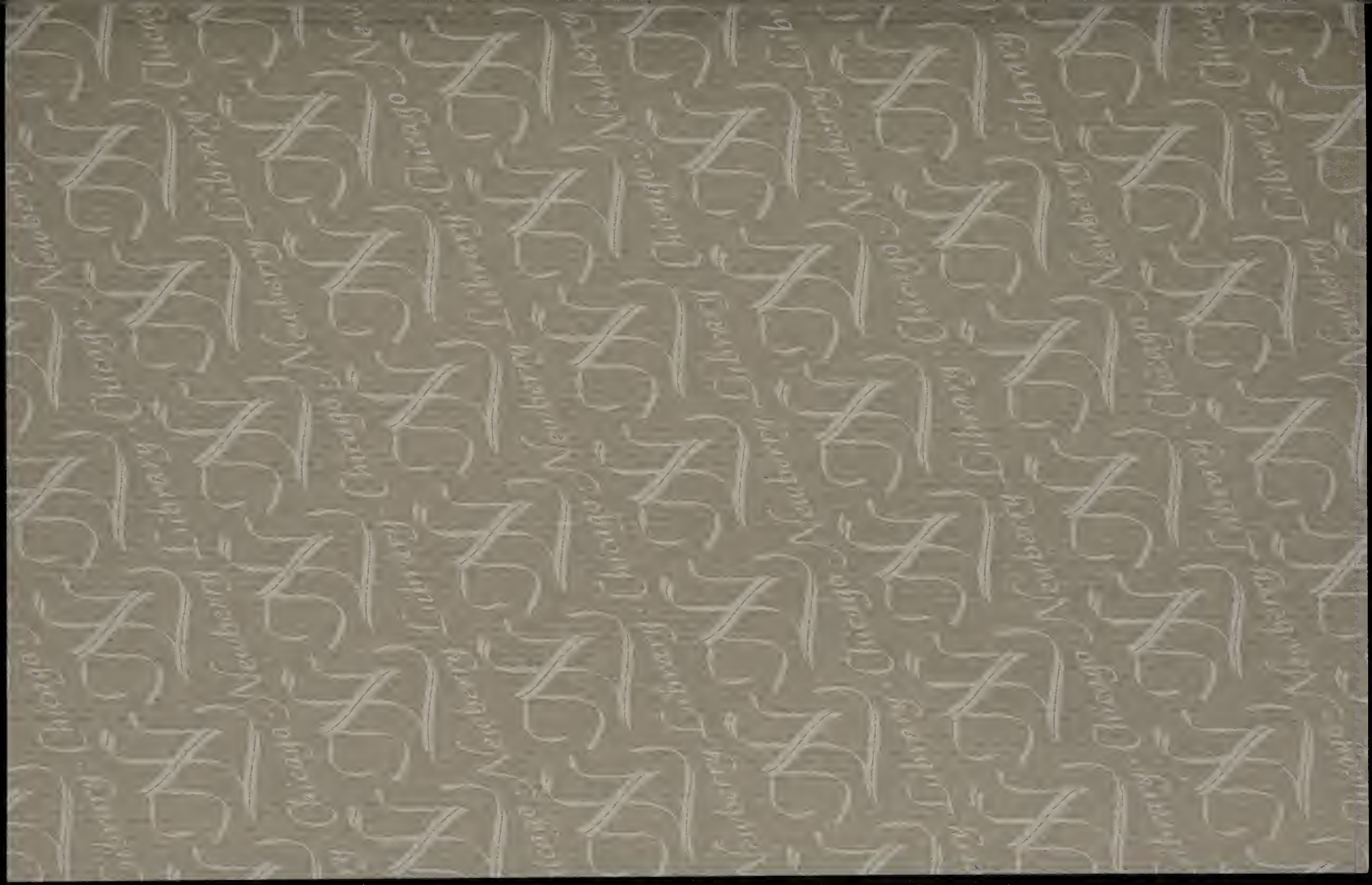

GAZETTE NATIONALE,

OU

LE MONITEUR UNIVERSEL.

AVIS DES AUTEURS ET PROPRIÉTAIRES.

IL paroît toutes les ſemaines à Londres trente-ſept Gazettes de format d'Atlas, compoſées de pluſieurs colonnes, d'un très-petit caractère. Quinze de ces Gazettes paroiſſent tous les jours; dix trois fois la ſemaine; cinq tous les Samedis; cinq tous les Dimanches; tous les Lundis une de la *Comté* de Londres; & enfin une Gazette de la Cour qui paroît deux fois la ſemaine. Il n'y a pas une ville un peu conſidérable de l'Angleterre qui n'ait la ſienne. On en publie même deux à Bath, qui, comme l'on ſait, eſt le rendez-vous de tous les gens aiſés des trois Royaumes.

Les Anglois regardent les *Papiers-nouvelles* comme le plus ſûr rempart de leur liberté; & peut-être ſeroit-il aiſé de démontrer qu'elle ne peut exiſter dans aucun pays ſans *Papiers-nouvelles*. Les Américains en ſont tellement convaincus, que lorſque l'on fonde une Colonie, l'on établit ſur le champ une Imprimerie & une Gazette. Il y en a même à Kentucke, qui n'eſt qu'un petit établiſſement.

Nous croyons donc faire une choſe très-agréable au Public dans les circonſtances actuelles, en lui propoſant & en publiant *les premiers* une Gazette & *Papier-nouvelles* à la *manière angloiſe*, qui paroîtra tous les jours; & nous deſirons que notre exemple ſoit imité à Paris & dans les villes de Province. Nous devons croire que la lecture de ces Papiers deviendra générale, la Nation Françoiſe devant ſentir la néceſſité de ſe mettre au courant de tous les événemens de l'Adminiſtration & du Gouvernement. Cette Gazette Nationale embraſſera cinq grands objets, auxquels peuvent ſe rapporter tout ce qui peut exciter notre curioſité ou ſervir nos beſoins.

1°. *L'Aſſemblée Nationale;*
2°. *La Politique intérieure & extérieure;*
3°. *L'Adminiſtration & tout ce qui en dépend;*
4°. *La Littérature, les Sciences & Arts;*
5°. *Les Annonces & Avis généralement quelconques.*

1°. *Assemblée Nationale.*

Les Débats, Délibérations & Décrets de l'Assemblée Nationale feront l'objet essentiel de notre Feuille : exactitude dans les faits, clarté dans le style, fidélité scrupuleuse dans la transcription des Décrets ; voilà, à cet égard, nos engagemens envers le Public. Nous donnerons les résultats de la Séance de la veille dans la Feuille du jour, & nous réserverons les détails les plus amples pour la Feuille du lendemain ; ce sera le seul moyen de ne rien hasarder, d'écrire tout avec réflexion, & sur-tout de ne pas faire d'omissions. Au reste, nous n'entendons être que les Historiens des opérations de l'Assemblée Nationale ; nous ne nous permettrons aucunes observations, parce que nous regardons comme une indiscrétion, d'ajouter des réflexions aux Motions & aux Délibérations dont nous aurons été les témoins silencieux. Nous nous attacherons à désigner les noms des Députés qui auront porté la parole ; c'est un hommage dû à leur zèle & à leurs talens, &c.

2°. *Politique intérieure & extérieure.*

Par la Politique intérieure & extérieure du Royaume, nous entendons tout ce qui est du ressort des Affaires étrangères, tout ce qu'embrassent la Gazette de France, les Journaux politiques & les Gazettes des différens Etats de l'Europe. Cet article sera un des plus piquans & des plus complets de cette Feuille nationale, par les sources où nous aurons la liberté de puiser, & les secours que l'on a bien voulu nous promettre. Jusqu'à présent il n'y a pas eu en France de *Papier-nouvelles* qui présentât ces objets tous les jours. La politique dont on s'attachera à suivre tous les fils pour chaque événement important, sera terminée par les nouvelles les plus intéressantes de la Capitale & des différentes Provinces.

A l'article de la Cour on joindra les nominations, présentations, promotions, cérémonies, annonces des deuils, &c.

Cette Feuille, outre les événemens journaliers, contiendra en entier les Actes publics, les Diplômes, les Traités & toutes les Pièces intéressantes qui méritent d'être conservées.

L'article de l'Angleterre sera un des plus soignés. Indépendamment d'une correspondance que nous avons à Londres, nous avons fait venir à Paris les Papiers anglois, tant de l'opposition que du parti ministériel ; car c'est du choc des opinions qu'on voit sortir la vérité. Nous serons donc en

état de préſenter un tableau exact & impartial des débats parlementaires. Nous tirerons pareillement des nombreux *Magazines* anglois, tout ce qui pourra s'y trouver de plus piquant en tout genre, afin de faire encore mieux connoître le gouvernement, les mœurs, les uſages d'une Nation faite pour partager avec la nôtre, la gloire de fixer ſur elle les yeux de l'Europe entière.

3°. *L'Adminiſtration & tout ce qui en dépend.*

Par les objets d'Adminiſtration, nous entendons tout ce qui concerne la Guerre, la Marine, les Colonies, les Finances, les Départemens de la Maiſon du Roi & des Provinces; le Clergé, les Adminiſtrations provinciales, la Juſtice civile & criminelle, les différentes Cours & Tribunaux du Royaume. Nous publierons les Arrêts, Ordonnances & autres Réglemens relatifs à tous ces objets, tantôt en entier, quelquefois en abrégé, ſuivant leur importance. Nous y joindrons les Arrêtés de la Commune de Paris, de l'Aſſemblée des 240, les Délibérations des Diſtricts, les Réglemens du Comité militaire; les opérations de l'Adminiſtration municipale, qui comprend aujourd'hui la Police, les Subſiſtances, les Etabliſſemens & les Travaux publics, le Domaine de la Ville, &c. les Jugemens importans du Tribunal contentieux, & enfin les Cauſes célèbres & intéreſſantes des différentes Cours & des différens Tribunaux du Royaume.

4°. *La Littérature, les Sciences & Arts.*

La partie de la Littérature, des Sciences & des Arts, comprendra l'annonce journalière de toutes les Nouveautés littéraires, même de celles des pays étrangers, en Livres, Eſtampes, Œuvres de muſique & Cartes de géographie.

L'analyſe ou extrait de celles de ces Nouveautés qui mériteront d'être plus particuliérement connues.

Les repréſentations des Pièces nouvelles, & les débuts des quatre principaux Spectacles.

Tous les articles & avis d'Agriculture, Commerce, Arts, Finances, Prix & Programmes des principales Académies, Société royale de Médecine, Académie de Chirurgie, remèdes approuvés, cures, &c. les découvertes dans les Arts, les expoſitions générales ou particulières des Tableaux, Sculptures, &c. la publication des meilleures Pièces de vers qui ſeront envoyées, quelquefois même celle d'une bonne Enygme, Logogryphe ou Charade.

5°. Les Annonces & Avis généralement quelconques.

La partie des Annonces & Avis comprendra généralement, *mais en les payant*, tous les articles qui, jusqu'à ce jour, ont fait partie du Journal général de France, dit *Petites Affiches de Paris*. Cet article sera terminé par celui de tous les Spectacles, du cours des Changes, de la Loterie, des lettres des Payeurs des Rentes, du prix des matières d'or & d'argent, des Scellés, des Morts remarquables, &c.

On n'insérera aucuns Avis qui ne soient signés d'une personne connue, & on ne les recevra qu'au Bureau des Affiches, *rue Neuve S. Augustin*. Le prix de chaque Annonce ou Avis sera de 3 liv. pour dix lignes d'impression & au-dessous; de 6 liv. depuis onze jusqu'à vingt lignes; de 12 liv. depuis vingt-une jusqu'à trente lignes; de 18 liv. depuis trente-une jusqu'à quarante lignes; & de 24 liv. depuis quarante-une jusqu'à cinquante lignes. On ne recevra aucun Avis plus étendu, à moins qu'il ne soit très-important.

Les Annonces d'effets perdus sont fixées à 6 liv.

Afin que le Public à Paris puisse prendre connoissance de cette Feuille, on laisse la liberté de souscrire pour un, trois ou six mois, & un an.

Le prix de cette Gazette, rendue franche de port à Paris, est de 6 liv. pour un mois; 18 liv. pour trois mois; 36 liv. pour six mois; & 72 liv. pour l'année.

Le prix pour la Province, également franc de port, est de 21 liv. pour trois mois; 42 liv. pour six mois; & 84 liv. pour l'année.

On observe que le prix de ces mêmes Feuilles à Londres, est un objet de cinq à six louis par an, sans l'affranchissement du port.

On souscrit indistinctement pour la *Gazette Nationale*, à Paris, hôtel de Thou, rue des Poitevins, n° 18, en s'adressant au sieur *Aubry*, Directeur du Bureau de ladite Gazette; ou au *Bureau des Affiches de Paris*, rue Neuve S. Augustin.

On souscrit aussi chez tous les Libraires & Directeurs des Postes de France; & à Londres, chez *Emsly*, Libr. dans le Strand.

Il faut avoir attention d'affranchir le port de la lettre & de l'argent.

N. B. *Le prix de la Feuille au* débit, *dans Paris*, *est de 6 sous. La première paroîtra le Mardi 24 Novembre.*

A PARIS, de l'Imprimerie de STOUPE.

Newberry Library
Chicago